



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Avis Spécifique de Passation de Marchés

RELANCE DE L'APPEL D'OFFRES

Services autres que services de Consultants (Procédure à Deux Enveloppes)

Maître d'Ouvrage : *Fonds de Service Universel (FSU)*

Pays : *République du Burundi*

Projet : *Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)*

Titre du Marché : *Sélection d'opérateurs pour la Fourniture de connectivité numérique haut débit dans les zones rurales et mal desservies-Lot 3*

Don N° : *E0930-BI*

Appel d'Offres N° : *BI-PAFEN-PIU-1.2.1.2_3-NC-RFB*

Emis le : *17/12/2025*

1. Le Gouvernement de la République du Burundi *a obtenu* un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du *Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)* et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés de *fourniture de connectivité numérique haut débit dans les zones rurales et mal desservies*.

Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements (FPI). »

L'objectif du PAFEN est d'augmenter l'accès à l'internet à haut débit, particulièrement pour les populations mal desservies et améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par voie numérique.

En particulier, la composante 1 (Accès et inclusion numériques) du projet soutiendra un accès plus large au haut débit. Plus précisément la sous composante 1.2 (accès à la connectivité locale) ciblera les zones rurales où l'incitation commerciale à l'expansion du réseau du dernier kilomètre est insuffisante pour favoriser la modernisation des infrastructures et/ou les nouveaux investissements dans les réseaux. Elle permettra d'étendre les services de connectivité à large bande à ces zones par l'intermédiaire de fournisseurs de services commerciaux, via un processus « **subvention aux moindres coûts** » (**least-costs subsidy**). Les fournisseurs sélectionnés co-financeraient, concevraient, construiraient, posséderaient et exploiteraient les infrastructures de réseau déployées, sur la base d'un accès ouvert (roaming national). Ces infrastructures devront



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

- être résilientes au changement climatique et utiliser des sources d'énergie renouvelable pour leur alimentation électrique.
2. Dans le cadre de cette sous-composante 1.2, l'Unité de Gestion de Projet (UGP) du PAFEN sollicite des offres fermes de la part des soumissionnaires éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé pour fournir des services de connectivité 4G (VOIX, DATA, SMS) dans les collines désignées, permettant ainsi aux populations concernées d'accéder au haut débit mobile.

Les soumissionnaires doivent être des opérateurs disposant d'une licence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques ouvert au public au Burundi en cours de validité, ou faire partie d'un groupement dont le chef de file détient une telle licence.

L'objectif de l'appel d'offres est la fourniture de services de connectivité large bande dans les zones non encore couvertes en 3G ni 4G par les opérateurs et d'accroître fortement le nombre de bénéficiaires utilisant la 4G.

Plus précisément, l'appel d'offres concerne la couverture de 92 **collines** ayant une population totale qui s'élève à **372 035 personnes**.

Cet appel d'offres porte sur la couverture en **4G de 92 collines non desservies ou très mal desservies à ce jour en téléphonie mobile, y compris en 2G. La couverture de ces collines sera assurée par le déploiement de nouveaux sites de téléphonie mobile 4G.**

La détermination exacte des sites à déployer et leur implantation précise restent cependant de la responsabilité des Soumissionnaires, avec l'objectif d'offrir la couverture large bande à la plus large part de la population en 4G, en complément de la couverture existante.

Le délai d'exécution des prestations est de : Dix-huit (18) mois à compter de l'ordre de démarrage des prestations.

La liste des collines à couvrir par le déploiement de nouveaux sites 4G est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires devront indiquer le montant de la subvention dont ils ont besoin pour la fourniture des services définis dans la section VII.

Les soumissionnaires soumettront une offre technique et financière pour cet appel d'offres.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par Appel d'Offres International tel que défini dans le « Règlement des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI » *édition Septembre 2025* (« le Règlement de Passations des



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux **Critères notés** (y compris les **facteurs techniques et autres que le prix**) : **50%** et pour le **coût de l'Offre** : **50%**.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'*Unité de Gestion du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de **8:00 à 12:30, heure de Bujumbura (GMT+2) et de 14:00 à 17:00 heure de Bujumbura tous les jours ouvrables de lundi à jeudi et de 8:00 à 14:00 heure de Bujumbura (GMT+2) les vendredis** à l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres en *Français* peut être acheté par tout Proposant éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Cent Cinquante Dollars Américains (US\$ 150.00) ou l'équivalent dans une autre monnaie librement convertible**.

La méthode de paiement sera un dépôt direct de **Soixante-Quinze Dollars Américains (US\$ 75.00) ou l'équivalent dans une autre monnaie librement convertible** sur le compte N° **1101/001.04** (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la *Banque de la République du Burundi (BRB)* au nom de l'*Office Burundais des Recettes (OBR)* et **Soixante-Quinze Dollars Américains (US\$ 75.00) ou l'équivalent dans une autre monnaie librement convertible** sur le compte N° **03104582310** ouvert à la *Banque de la République du Burundi (BRB)* au nom du *Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN)*. Le document d'appel d'offres sera adressé main à main au soumissionnaire.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard à **30/01/2026 à 10 heures**. La remise des Offres par voie électronique *ne sera pas* permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toutes personnes qui souhaitent assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous le **30/01/2026 à 10 h 15 minutes**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » devront rester fermées et seront conservées dans un lieu sûr du Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.
8. Les Offres doivent être accompagnées **d'une déclaration de Garantie d'Offre**.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'Appel d'Offres ».



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Nom de l'Agence d'exécution

Nom du responsable et son titre : *Bienvenu Irakoze*
Secrétaire Exécutif du SETIC et Coordonnateur du
PAFEN

Adresse du bureau :

Boulevard Ndadaye Melchior

Immeuble Orée du Golf, 4^{ème} Etage, Bureau 405

Adresse électronique

: procurement@pafen.gov.bi avec copies obligatoires à
info@pafen.gov.bi et mvukiyekeges.archive@gmail.com

Secrétaire Exécutif du SETIC et Coordonnateur du PAFEN

Bienvenu IRAKOZE

